



5ÈME CONFÉRENCE DE PARTENARIAT ENTRE LES MUNICIPALITÉS ALLEMANDES ET AFRICAINES

20-22 SEPTEMBRE 2022

NOTE EXPLICATIVE POUR LA PARTICIPATION DES COMMUNES PARTENAIRES AFRICAINES

Savoir comment participer ensemble à la conférence en Allemagne. Dans cette note explicative, nous vous livrons toutes les informations importantes à ce sujet :

- Conditions générales pour la participation des partenaires communaux africains à la conférence
- Prestations proposées et prises en charge par Engagement Global
- Prestations qui doivent être prises en charge ou avancées par les communes allemandes ou africaines
- Tout sur les procédures, les réservations de vols, les dossiers de visa, les rencontres de travail et les remboursements de frais (de voyage)

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR UNE PARTICIPATION COMMUNE DU PARTENARIAT

Votre participation à la conférence de Dresde

Il est prévu que **deux représentant·e·s de chaque commune africaine ou allemande** participent à la conférence. Cependant, n'hésitez pas à nous contacter s'il vous semble qu'une délégation plus importante serait judicieuse dans votre cas !

Sont invités en priorité les représentant·e·s communaux des partenariats. Des actrices et acteurs de la société civile ou autres sont également les bienvenus dans la mesure où leur activité est liée au partenariat.

Étant donné qu'il s'agit d'une conférence des partenariats, nous ne pouvons inviter des personnes de communes africaines que si au moins un·e représentant·e de la commune allemande y participe également.

Nous vous encourageons à constituer une délégation aussi diversifiée que possible, composée de femmes et d'hommes ainsi que de personnes travaillant au niveau opérationnel et de la direction.

Rencontres de travail dans la commune partenaire Allemande

La participation commune à la conférence inclut une rencontre de travail de 2 à 5 jours avant ou après celle-ci dans la commune partenaire allemande. Cela signifie que les participant·e·s des communes africaines se rendent dans leur commune partenaire allemande après ou avant la conférence.

Cette rencontre de travail vous donne l'opportunité de poursuivre le développement de votre partenariat, de participer à des visites sur place et de planifier ou d'approfondir de nouveaux projets.

Lors de la rencontre de travail, vous abordez vos thèmes personnels au sein du partenariat.



© Anke Dregnat

Votre manifestation d'intérêt commune

Si vous souhaitez participer avec vos partenaires à la conférence ainsi qu'à une rencontre de travail, **nous demandons aux communes allemandes de nous soumettre une manifestation d'intérêt écrite informelle.**

- **Quand ?** Jusqu'au 15 avril 2022 au plus tard
- **À qui ?** → ndellaanne.ba@engagement-global.de
- **Combien ?** Des mots-clés sont suffisants et une page A4 nous suffit

Concertez-vous au sein de votre partenariat et veuillez esquisser les points suivants dans votre manifestation d'intérêt :

- Objectifs, motivation et contenus de la rencontre de travail
- Plan de déroulement approximatif de la rencontre de travail et indication sur la durée totale du séjour des partenaires africains
- Indication des noms, fonctions et coordonnées (E-mail et téléphone) des participant·e·s venus de la commune partenaire africaine. Veuillez justifier brièvement le rôle de la personne concernée au sein du partenariat

PRESTATIONS PRISES EN CHARGE PAR ENGAGEMENT GLOBAL

Réservation de vol

Si la manifestation d'intérêt est retenue, la réservation des vols aura lieu à partir du 15 avril 2022 via Engagement Global ou une agence événementielle. Nous réservons des billets annulables en classe économique et avons besoin des cartes d'embarquement originales après le retour des participant·e·s africains. Dans certains cas exceptionnels, vous pouvez nous envoyer une photo ou un scan de la carte d'embarquement originale.

Mise à disposition de documents choisis pour la demande de visa

Pour la demande de visa, Engagement Global réunit, en coopération avec une agence événementielle, les documents suivants pour tous les participant·e·s africains et se tient à votre disposition pour vous conseiller.

Documents mis à disposition par Engagement Global pour la demande de visa :

- Billet d'avion (aller et retour)
- Établissement d'une lettre invitation, y compris la confirmation de la durée de votre séjour (conférence + rencontre de travail), ainsi que la confirmation de la prise en charge de tous les coûts
- Réservation + justificatif d'une assurance (responsabilité civile, maladie et accident) couvrant la durée de la conférence et de la rencontre de travail
- Justificatif de l'hébergement pendant la conférence à Dresde
- Courrier du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement susceptible de soutenir le processus d'obtention du visa
- Informations sur l'organisateur et sur la conférence
- Fiche d'information avec des indications pour une demande de visa aussi simple que possible

Documents devant être fournis par les voyageurs pour la demande de visa :

- demande de visa dûment remplie avec deux photos d'identité, certificat de vaccination, certificat d'état civil
- le cas échéant, également : fiches de salaire des trois derniers mois et contrat de travail, référence de l'employeur, lettre d'accompagnement de l'employeur avec plan de voyage et itinéraire, lettre d'invitation supplémentaire de la commune partenaire
- **Les voyageurs doivent en outre se renseigner auprès de l'ambassade d'Allemagne de leur pays sur les documents dont ils doivent eux-mêmes s'occuper**

Repas et hébergement pendant la conférence

Pour votre hébergement, nous avons déjà réservé un certain nombre de chambres d'hôtel pour tous les participant·e·s dans le centre-ville de Dresde, permettant de rejoindre à pied le lieu de la conférence. Nous prenons également en charge la totalité des repas pendant la conférence : le petit déjeuner à l'hôtel et tous les autres repas durant la conférence.

Remboursement des dépenses suivantes (Covid-19)

Nous prenons en charge les coûts d'un test PCR avant le départ et avant le retour de tous les participant·e·s d'Afrique si cela s'avère nécessaire. Les coûts doivent être avancés par les voyageurs. Les coûts des vaccinations ne peuvent pas être pris en charge, mais les frais de voyage vers un centre de vaccination dans le pays d'origine africain ou dans un pays voisin peuvent être pris en charge jusqu'à 80 euros. Veuillez apporter vos justificatifs originaux à la conférence, où nous vous rembourserons directement ces dépenses en espèces (en euros). Les frais en cas d'infection par le Covid-19 pendant le séjour en Allemagne sont couverts par l'assurance collective.

Frais de visa et trajets vers l'ambassade et l'aéroport

Engagement Global prend en charge pour tous participant·e·s venant d'Afrique les frais de visa, les frais de déplacement concernant le rendez-vous pour la demande de visa à l'ambassade d'Allemagne (aller et retour) ainsi que les frais de déplacement à l'aéroport (aller et retour). Ces frais doivent être avancés par les voyageurs et peuvent être remboursés en espèces (en euros) sur présentation des justificatifs originaux pendant la conférence. En outre, il est possible de recevoir des indemnités journalières pour se rendre à l'ambassade ou à l'aéroport (voir p. 5).

Hébergement et frais de transport pendant la rencontre de travail

Nous prenons en charge les coûts pour un hébergement pendant la rencontre de travail et les frais de déplacement en Allemagne conformément à la loi fédérale sur les frais de déplacement (Bundesreisekostengesetz – BRKG). Ces coûts doivent dans un premier temps être avancés par la commune allemande et peuvent ensuite être remboursés à l'aide du formulaire de frais de voyage. Comme trajets, nous prenons en charge les itinéraires : Aéroport > Conférence > Rencontre de travail > Aéroport.

VOTRE RESPONSABILITÉ EN TANT QUE PARTENARIAT PARTICIPANT

- VOS PROCHAINES ÉTAPES -

Avant la conférence

Rendez-vous pour le visa et demande par les voyageurs

Tous les partenaires d'Afrique invités prennent directement rendez-vous à l'ambassade d'Allemagne respective de leur pays afin de faire une demande de visa. Les rendez-vous devraient avoir lieu au plus tôt en mai 2022 et au plus tard le 30 juin 2022. L'agence événementielle vous enverra tous les documents nécessaires à la demande de visa émis par l'entité invitante (voir liste p. 3) après la date limite de manifestation d'intérêt, à partir du 15 avril 2022.

Transmission des données de vol des voyageurs

Si vous avez opté pour une participation commune à la conférence, y compris à une rencontre de travail, et que vous avez soumis avec succès une manifestation d'intérêt (avant le 15 avril 2022), nous commencerons à procéder à la réservation des vols. Pour ce faire, à partir de la mi-avril 2022, une agence événementielle demandera à tous les voyageurs en provenance d'Afrique de lui transmettre un scan de leur passeport (format JPEG ou PDF) et d'indiquer les données relatives à leur voyage/vol. Après le voyage de retour de tous les voyageurs, il faut nous renvoyer la carte d'embarquement originale ou, dans des cas exceptionnels, une copie numérique de cette dernière.

Organisation de la rencontre de travail par la commune allemande

La commune partenaire allemande doit avancer les coûts encourus dans le cadre de la rencontre de travail qui peuvent être remboursés ultérieurement conformément à la loi fédérale sur les frais de déplacement (BRKG) et sur présentation des justificatifs originaux.

→ **Trajets** : La commune partenaire allemande organise en tant qu'hôte de manière autonome les trajets de tous les participant·e·s du partenariat à l'intérieur de l'Allemagne : pour se rendre à la conférence à Dresde, à la rencontre de travail et à l'aéroport de départ. Nous demandons aux communes allemandes de venir elles-mêmes chercher leurs partenaires d'Afrique à l'aéroport.

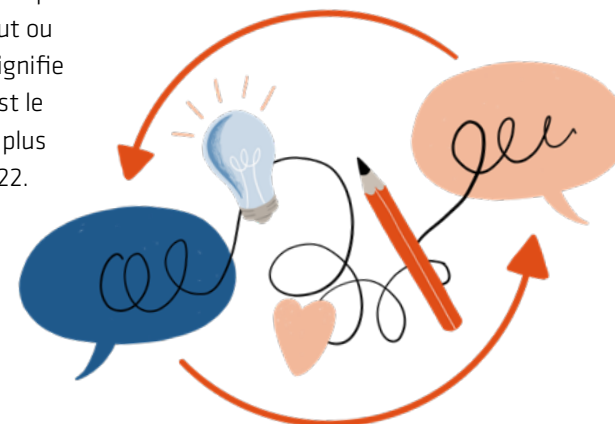
→ **Hôtel** : En tant qu'hôte, la commune partenaire allemande s'occupe de manière autonome de l'hébergement de la délégation pendant la rencontre de travail.

→ **Nourriture et boissons** : Les coûts des repas du partenariat pendant la rencontre de travail doivent être payés par la commune allemande et ne peuvent pas être remboursés. Veuillez noter ceci : Engagement Global ne peut pas verser d'indemnités journalières !

→ **Indication pour toutes les dépenses que vous effectuez à l'avance** : Veuillez lire attentivement la note explicative sur le calcul des frais de voyage conformément à la loi fédérale sur les frais de déplacement (BRKG). Tout écart doit toujours être préalablement évoqué avec nous et approuvé.

Organisation par les voyageurs de séjours privés éventuels de 5 jours ouvrables maximum

Les séjours privés éventuels des participant·e·s africains avant ou après les rencontres de travail doivent être organisés de façon autonome par les voyageurs, supportés financièrement par ces derniers et ne pas dépasser 5 jours ouvrables max. avant le début ou après la fin de la rencontre. Ce qui signifie que la date limite du vol de retour est le 6 octobre 2022. La date d'arrivée la plus précoce est donc le 5 septembre 2022.



© Anke Dregnat

VOTRE RESPONSABILITÉ EN TANT QUE PARTENARIAT PARTICIPANT - VOS PROCHAINES ÉTAPES -

Pendant la conférence

Remboursement des frais de visa et des tests PCR/de trajet pour la vaccination, ainsi que du trajet jusqu'à l'aéroport du pays d'origine.

Nous demandons à tous les participant·e·s d'Afrique d'apporter les originaux des justificatifs des frais de visa et de déplacement à l'ambassade d'Allemagne à la conférence de Dresde, où nous pourrions rembourser les dépenses en espèces (en euros). Il en va de même pour les frais avancés pour un test PCR (si nécessaire) ainsi que, le cas échéant, les frais de déplacement vers un centre de vaccination dans le pays d'origine ou dans un pays voisin. Veuillez noter que la nécessité d'un test PCR pour l'entrée/la sortie doit être prouvée (par des sources officielles telles que le ministère des Affaires étrangères par exemple). Les frais de déplacement jusqu'à l'aéroport peuvent également être remboursés sur présentation du justificatif original, et vous recevrez le même montant à l'avance pour le voyage de retour (sur la base des justificatifs du voyage aller).

Il est en outre possible de verser une indemnité journalière pour les jours de voyage jusqu'au service des visas et de vaccination, ainsi qu'en cas de trajet particulièrement long jusqu'à l'aéroport (le montant de l'indemnité journalière varie selon le pays).



avec son



Après la conférence

Soumission d'un rapport succinct sur la rencontre de travail par la commune allemande

Au nom du partenariat, la commune allemande doit rédiger un rapport succinct sur les résultats de la rencontre de travail et nous le soumettre au plus tard 3 semaines après la rencontre de travail commune (c'est-à-dire au plus tard le 27 octobre 2022). Nous vous enverrons à cet effet au préalable un modèle d'une page pour un résumé succinct. Le rapport succinct est la condition préalable au règlement des frais engagés par la commune allemande pour la rencontre de travail.

Décompte des frais (de voyage)

Nous avons besoin de la carte d'embarquement originale ou, dans des cas exceptionnels, d'une photo/d'un scan de celle-ci pour tous les participants venus d'Afrique.

Les frais engagés dans le cadre de la rencontre de travail (trajets et hébergement), qui ont été avancés par les partenaires allemands, peuvent être soumis à Engagement Global après la conférence à l'aide du formulaire de frais de voyage que nous vous fournirons au préalable. La commune allemande nous envoie par la poste le formulaire de frais de voyage accompagné de tous les justificatifs originaux que nous pouvons rembourser. Afin d'éviter des demandes de précisions, veuillez joindre une courte explication/une remarque concernant les postes qui ne sont pas explicites. Veuillez nous envoyer le décompte des frais de voyage au plus tard le 30 octobre 2022.

Pour toute question se rapportant à la conférence, veuillez vous adresser à :

Servicestelle Kommunen in der Einen Welt

Alina Herbort, Téléphone +49 228 20717 2476, → alina.herbort@engagement-global.de

Ndella Ba, Téléphone +49 228 20717 2648, → ndellaanne.ba@engagement-global.de

Mandaté par

